

ÊTRE DIPLOMÉ AVEC UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE



Le contrat d'apprentissage

Un contrat peut être signé dans

- ◇ le secteur privé (TPE, PME grande entreprise, entreprise d'intérim, association, tous secteurs confondus)
- ◇ le secteur public (mairie, collectivités locales ou territoriales, armée, rectorat, ministères, les établissements publics, hôpitaux...).

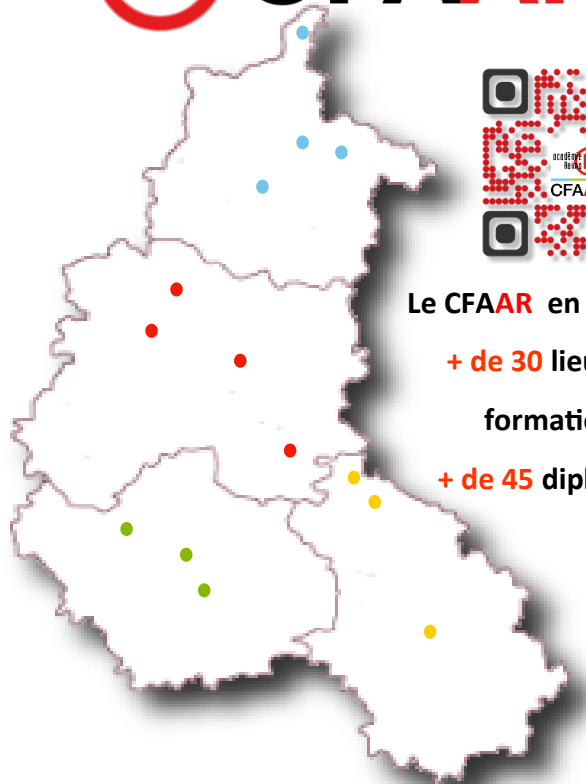
L'apprenti(e) devient un(e) salarié(e) de l'entreprise. Il (elle) est soumis(e) au code du travail et à la convention collective de l'entreprise :

- ◇ 35 heures par semaine
- ◇ période d'essai
- ◇ salaire qui varie en fonction de l'âge et du niveau de formation
- ◇ ...

Pour tous les apprenti(e)s mineur(e)s, des règles spécifiques existent (sur le temps et les conditions de travail).

L'apprenti(e) est suivi(e) en entreprise par son maître d'apprentissage et par le CFA lors de rencontres régulières. Le maître d'apprentissage veille à la bonne intégration de l'apprenti(e), à lui confier des missions qui s'intègrent dans sa formation et à suivre ses résultats. Pour réussir l'alternance, un savoir-être et des qualités d'autonomie, d'organisation, d'assiduité sont nécessaires.

Le CFA peut vous accompagner dans la recherche d'une entreprise. Prenez contact avec nous! DPMV 27-062018



Le CFAAR en chiffres:

+ de 30 lieux de formation

+ de 45 diplômes

CFA de l'Académie de Reims

11 Rue Jean Jaurès—08200 SEDAN

03 24 27 41 16

cfa@ac-reims.fr - www.cfaar.fr



**BTS BANQUE
CONSEILLER DE
CLIENTÈLE (PARTICULIERS)**



Le (la) conseiller(ère) bancaire est au contact régulier avec des clients appartenant à la clientèle dit « grand public ».

Son activité principale consiste à commercialiser l'offre de produits et services de son établissement en informant et conseillant la clientèle dont il a la charge.

Il (elle) a également pour mission de prospecter de nouveaux clients afin de développer son le portefeuille clients.

Les conditions d'accès

Formation ouverte au titulaire d'un Bac général ou techno STMG.

- Qualités requises : mobile, rigoureux, disponible, capacité relationnelle, esprit d'équipe, sens de l'analyse, bonne communication et un sens de la négociation.
- Être âgé entre 16 et 30 ans, des dérogations sont possibles), renseignez vous auprès du CFA (Centre de Formation d'Apprentis).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur

La formation

Durée de la formation : 2 ans en alternance. Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais ils sont adaptés au rythme de l'alternance. L'apprenti est suivi en entreprise par le CFA. Il n'y a pas de frais de formation.

Les débouchés

Poursuite d'études :

Licence pro assurance, banque finance ...

Métiers :

Agent général d'assurance, chargé de clientèle, guichetier...

Le programme

20 semaines de formation par an :

Enseignement général :

Culture Générale et Expression; Langue Vivante Etrangère; Gestion de la Clientèle et Communication Professionnelle; Droit; Economie Générale; Economie Monétaire et Bancaire.

Enseignement professionnel :

Techniques Bancaires, Actions bancaires Appliquées; Accès au laboratoire Informatique et de Communication; Ateliers de Professionnalisation.

Les sites de formation

UFA Monge - Lycée Monge

2 avenue Saint Julien 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
03 24 52 69 69
[https://sepia.ac-reims.fr/lyc-monge/-joomla/-/](https://sepia.ac-reims.fr/lyc-monge/-joomla/)

UFA Chrestien de Troyes - Lycée Chrestien de Troyes

12 avenue des Lombards 10000 TROYES
03 25 71 53 00
www.lyceechrestientdetroyes.fr

UFA Colbert - Lycée Colbert

56 rue Docteur Schweitzer 51000 REIMS
03 26 09 15 80 -
www.lycee-colbert.fr

BTS BANQUE CONSEILLER DE CLIENTÈLE (PARTICULIERS)